Ecole primaire Emile Zola

25 rue Henri Sellier Niort

Protocole d’accueil des élèves en vertu du plan sanitaire.

**Accueil des élèves :**

**Vous vous engagez à nous confier un enfant en bonne santé :**

**En vertu du plan sanitaire une prise quotidienne de température doit être effectuée au domicile avant l’arrivée à l’école.**

**Un enfant présentant de la température (37°8) devra rester au domicile.**

**Aucun enfant présentant des signes, même légers, de maladie, comme de la toux ne sera accepté.**

**Un enfant qui présenterait des symptômes (fièvre ; toux) à l’école sera isolé, si possible doté d’un masque pédiatrique, les parents seront appelés.**

**Les enfants devront respecter les gestes barrières (expliqués en classe), un enfant qui ne respecterait pas, volontairement, ces gestes, ne sera plus admis à l’école.**

**Aucun adulte ne doit pénétrer dans l’enceinte scolaire, hors personnel travaillant dans l’école.**

**De ce fait : les vélos, poussettes, ne sont plus acceptés sous l’abri à vélos.**

**Pour les adultes présents au sein de l’établissement : le port du masque est obligatoire.**

**Il n’est pas prévu que les élèves disposent de masques. Si les parents le veulent, ils pourront en fournir un à leur enfant. Par contre le personnel de l’école ne pourra pas s’engager à faire respecter le port de ce masque.**

**Lors des échanges verbaux (en dehors de l’enceinte scolaire ou à travers la grille), parents enseignants, une distance de deux mètres doit être respectée.**

**Horaires inchangés :** Matin accueil 8h 35-45 / 11h 45

 Après-midi 13h 35 (accueil des élèves qui mangent chez eux) 13h 45 / 16 h

**ATTENTION :** si les horaires ne changent pas **les jours sont modifiés.** Le mercredi matin la classe ne sera pas assurée. Un dispositif mairie suppléera l’école pour les personnes priorisées (enfants de soignants, enseignants, police, ARS…).

**Jours d’école** : lundi/mardi/Jeudi/vendredi

Enfants concernés pour le moment et jusqu’au 22 mai inclus : GS/CP/CE1/CE2/CM1/CM2 et ULIS.

Les enfants de GS, de CP et de CE1 seront regroupés par niveau : ex un groupe GS, un groupe CP… des enseignants alterneront le présentiel et le distanciel.

ULIS : deux enfants présents seront intégrés dans les classes. Pour les autres l’enseignante assurera le distanciel.

Les classes de CE2/CM1 ; les CE2/CM2 ; les CM1/CM2 garderont un fonctionnement habituel avec leurs enseignants habituels.

Pour les autres classes (TPS ;PS et MS) nous vous tiendrons informés de l’évolution des conditions d’accueil. Nous commencerons progressivement l’accueil des MS, puis des PS à partir du 25 mai.

**Organisation :** cette organisation peut être soumise à modification en fonction de l’évolution des effectifs.

Sur décision gouvernementale la fréquentation scolaire est laissée à l’initiative des familles et n’est donc pas obligatoire en présentiel.

Si le nombre d’enfants annoncés le permet, les enfants pourront être accueillis. Dans le cas contraire, un calendrier sera établi et communiqué aux familles.

Les familles qui s’engagent dans le dispositif s’engagent jusqu’au 1 juin.

Les familles qui souhaitent que leur enfant intègre le dispositif après le 14 mai devront deux jours avant au moins en avertir l’école et/ou l’enseignant afin que nous puissions nous organiser.

A ce jour, en maternelle : 2 groupes seront constitués (sous réserve d’une modification des effectifs).

Groupe 1 : GS

Groupe 2 : GS

Les GS seront accueillis dans le bâtiment maternelle. Deux enseignants assureront le présentiel et trois le distanciel (organisation interne). Accompagnés par les atsem.

A ce jour, en élémentaire :

Groupe 3 : CP

Groupe 4 : CE1

2/3 enseignants assureront le présentiel, 3 le distanciel (organisation interne).

Groupe 5 : CE2/CM1

Groupe 6 : CE2/CM2

Groupe 7 : CM1/CM2

Les enseignants de ces trois dernières classes assureront à la fois un distanciel et un présentiel avec leurs élèves.

**Accueil :**

Maternelle : ils seront accueillis au niveau du portail qui sert d’accès pour les livraisons de la cantine (il y aura un affichage « Accueil maternelle »).

Les ATSEM prendront en charge les élèves au niveau du portail pour les conduire dans les classes où les attendront les enseignants.

Pour la fin des cours c’est identique : des adultes accompagneront les élèves à la grille afin de les remettre aux familles.

**Attention : les adultes doivent respecter les règles de distanciation (1m 50) sur le parvis de l’école. Se référer au marquage au sol.**

Les enfants devront porter des habits qui facilitent l’autonomie, habillage/ déshabillage.

Elémentaire **:** Les deux portails principaux (face à l’école). Cf affichage devant les portails.

Les CM1/CM2 (M Bonnaud) les CE2/ CM1 (M Bonnaud) ainsi que le groupe de CE1 seront accueillis au portail côté abri vélos. Un adulte (le directeur)

Les CP et les CE2/ CM2 (Mme Michonneau) seront accueillis au portail côté cantine. Un adulte sera présent (M Arrignon).

Bien respecter les couloirs de circulation .Se référer aux affichages devant l’école.

Des marquages au sol devant l’école permettront de respecter les mesures de distanciation.

Les enfants se dirigeront seuls vers le préau, ils devront respecter lors de ce trajet la distanciation (1m50) avec leurs camarades. « *Pas de trajet côte à côte par exemple »*.

Au niveau du préau, deux portes seront ouvertes où seront positionnés des adultes (AESH). Une fois accueillis sous le préau et après un lavage des mains, ils se rendront seuls vers leurs classes respectives où les enseignant les attendront.

A 11h 45 pour les enfants qui mangent chez eux : les enseignants accompagneront les élèves (file indienne en respectant la distanciation) qui mangent chez eux. Les parents attendent en respectant les règles de distanciation derrière le portail correspondant à la classe de leurs enfants.

A 16 h : fonctionnement identique

Si un enfant qui n’est pas inscrit arrive seul à l’école. Nous nous réservons le droit, si les capacités d’accueil de l’école ne le permettent pas, d’appeler la famille pour qu’elle vienne chercher l’enfant.

**Circulation dans l’école :** aucune classe ne doit se croiser. Les départs des classes seront échelonnés. Une signalétique va être mise en place.

En maternelle : en premier le groupe 1 puis le groupe 2 .

En élémentaire : Départ des classes échelonnés, pour les groupes 3/4/5 : utilisation de la cage d’escalier (coté bureau psy). Les enfants sortent dans la cour par la porte qui fait face aux escaliers (pas utilisation du préau).

Pour les groupes 6/7 : utilisation de la cage d’escalier (côté salle maître +). Les enfants sortent par la porte qui fait face aux escaliers (pas d’utilisation du préau).

**Lavage des mains :**

Maternelle : Le gel hydro alcoolique n’est pas prévu pour les élèves de maternelle.

En arrivant à l’école, savonnage des mains puis quand on quitte la salle de classe, et avant départ ou retour dans cette dernière.

Élémentaire : A l’arrivée à l’école, nettoyage des mains dans les toilettes puis gel hydro alcoolique dans les classes. Puis à chaque départ de la classe/ idem avant retour.

**Dortoir :**

Les élèves de maternelle qui font la sieste auront un lit nominatif. Les enfants seront espacés. Le dortoir sera aéré le plus souvent possible.

**En classe :**

**Les portes des classes seront toujours ouvertes.**

Maternelle : les manipulations d’objets seront limitées, pas de prêt d’objets entre élèves, la distanciation respectée. Il n’y aura pas de jeux collectifs, pas de dînette, pas de garage, pas de jeux de construction ni bibliothèque…Tous les supports d’activités seront individuels et nominatifs.

Doudou (à apporter dans une poche jetable) autorisé pendant la sieste. Timbale nominative ou bouteille d’eau apportée de la maison pour boire dans la journée. L’utilisation de la structure en salle de motricité ne sera pas autorisée.

Tous les enfants de maternelle présents seront rassemblés dans le bâtiment de la maternelle.

Élémentaire :

Les élèves seront espacés de 1 mètre minimum. Le matériel est nominatif, rien de collectif (crayons, manuels…). Les élèves ne se transmettent aucun matériel. Un élève doit conserver sa place, pas de décloisonnement entre les classes.

Les déplacements au sein de la classe seront strictement limités.

Les élèves seront autorisés à avoir une bouteille d’eau individuelle (pas de sodas). Boire au robinet sera formellement interdit.

Les salles de classe seront régulièrement aérées.

**Accès aux toilettes :**

Maternelle : un enfant accompagné par un adulte afin de respecter la distanciation.

Élémentaire : 1 robinet sur 2 sera condamné (filles et garçons) et un urinoir sur 2 (toilettes des garçons).

Le passage aux toilettes est géré par l’enseignant du groupe/classe.

**Récréations :**

Récréations décalées si effectif global supérieur à 10 en maternelle.

En élémentaire la cour est séparée en 3 zones, une zone pouvant accueillir au maximum 15 élèves.

Maternelle (pas plus de 15 enfants dans la cour) : conformément au plan sanitaire gouvernemental, les enfants n’auront accès à aucun des jeux de cour, pas d’utilisation des vélos et respect des distanciations entre chacun.

Élémentaire : conformément au plan sanitaire gouvernemental, les enfants n’utiliseront ni ballons, ni billes…Et respecteront la distanciation (1m50 entre les élèves).

La cour est divisée en trois parties avec un couloir central. Les groupes ne pourront pas se mélanger.

Les horaires des récréations vous seront précisés ultérieurement.

**Pause méridienne**, **Restauration :**

Maternelle : la première semaine du 14 au 15 les enfants devront être munis d’un pique-nique, repas froid. Pour la suite des informations complémentaires vous seront apportés.

Élémentaire : la première semaine du 14 au 15 les enfants devront être munis d’un pique-nique. Pour la suite des informations complémentaires vous seront apportés.

Le restaurant scolaire peut accueillir au maximum 20 élèves en même temps.

Lors des repas les enfants devront respecter les règles de distanciation.

La surveillance est effectuée par l’équipe périscolaire.

**Garderie :** une garderie sera assurée le matin et le soir par la ville de Niort.

Les horaires : le matin de 7h 30 à 8 h 35 et le soir de 16 h à 18h 30.

Accès : par le portillon les parents ne rentrent pas dans l’enceinte scolaire. Un animateur sera à la porte et un animateur sera dans la salle d’activité. Dès l’entrée, lavage des mains gel hydro alcoolique.

**Règles sanitaires :** les agents de la ville nettoieront plusieurs fois par jour les salles fréquentées par les élèves. Un grand ménage s’effectuera tous les soirs.

**Communication :**

**Mail :** ce.0790752N@ac-poitiers.fr

**Tel école :** 05 49 79 09 75

**Portable personnel du directeur** : 06 40 48 56 41 (ne pas hésiter si le téléphone école reste sans réponse)

Ce document sera transmis par mail aux familles, publié sur le site de l’école, affiché dans le panneau dédié à cet usage. Une version papier sera donnée aux familles intéressées.

Partie à découper :

……………………………………………………………………………………………………………………………………………..

**Engagement à retourner avec signature obligatoire:**

Je m’engage à prévenir l’école en cas d’absence de mon enfant. Si cette absence est liée à la déclaration de symptômes (fièvres…) . Le préciser.

Je m’engage à prendre sa température avant chaque départ à l’école.

En cas de fièvre (37°8), de toux, ou d’autres symptômes, je m’engage à ne pas mettre mon enfant à l’école.

L’école ne pourra pas être tenue pour responsable en cas de déclaration d’un cas de Covid 19.

Je soussigné M/Mme………………………………… a pris connaissance du protocole d’accueil des enfants.

A Niort le,

Signature(s) :